



Equipe Bien-être animal

PRIX COLLECTIF
IMPACT DE LA RECHERCHE

Alain Boissy, Xavier Boivin, Frédéric Lévy, Marie-Christine Meunier-Salaun,
Pierre Mormède, Armelle Prunier, Claudia Terlouw, Isabelle Veissier,
un collectif émanant des centres INRAE Clermont - Auvergne-Rhône-Alpes,
Bretagne-Normandie et Val de Loire

PRIX COLLECTIF
IMPACT DE LA RECHERCHE

Equipe de recherche sur le bien-être animal

Le bien-être animal, valeur cardinale

Depuis une quarantaine d'années, nous vivons une véritable révolution sociétale, en reconnaissant l'existence de souffrance, d'émotions et de conscience chez les animaux d'élevage. Grâce au développement de l'éthologie et à sa complémentarité avec d'autres disciplines (physiologie, neurobiologie, génétique, sociologie), la recherche accompagne cette évolution. INRAE a pris sa place dans ce mouvement scientifique international. En 2021, il récompense huit scientifiques représentant un réseau plus large qui œuvre en faveur du bien-être des animaux d'élevage et a initié des changements concrets dans les pratiques d'élevage.

Une étape clé : la reconnaissance des émotions chez l'animal

Les éthologistes d'INRAE ont développé des recherches pour objectiver, chez les animaux d'élevage, des composantes du psychisme difficiles à mesurer : les émotions et les processus cognitifs. Peur de l'inconnu, satisfaction, attachement à la mère et aux congénères : ces comportements, décrits chez le mouton, la vache, le porc ou la poule, sont partagés avec l'homme. Les neurobiologistes ont également montré que les structures cérébrales impliquées et leur fonctionnement sont similaires.

Le collectif s'est fortement investi dans un référentiel européen qui a posé, en 2010, des bases pour évaluer le bien-être des animaux d'élevage, à la fois sur des critères de

santé et de comportement. Deux expertises scientifiques collectives ont accentué la visibilité des études menées à INRAE sur la douleur, le stress, les émotions et les capacités cognitives des animaux.

Des travaux quasiment uniques en Europe permettent de conseiller le personnel des abattoirs pour s'assurer de la perte de conscience des animaux lors de l'étourdissement avant abattage.

Des résultats de recherche qui infusent dans la société

La réglementation constitue un levier puissant pour faire évoluer les pratiques, comme le montre l'exemple de la castration du porcet mâle, destinée à éviter les mauvaises odeurs dans la viande. A partir de travaux d'INRAE montrant que cette pratique est douloureuse chez l'animal, l'application d'un anti-inflammatoire pré-opératoire a été mise en place par la filière porcine en 2012. En 2022, l'anesthésie sera requise lors de la castration. Pour éliminer définitivement cette pratique, des marqueurs sanguins associés à la formation des odeurs indésirables ont été identifiés par les scientifiques d'INRAE : ils permettent d'ores et déjà de développer des programmes de sélection pour choisir des lignées de porcs exemptes d'odeurs.

Au-delà de la réglementation, la satisfaction des éleveurs est un moteur pour promouvoir l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage. Alors que la souffrance

des animaux peut rejaillir sur les éleveurs, l'établissement d'une relation humain-animal positive, telle que les travaux d'INRAE aident à la construire, redonne du sens au métier. Ce concept novateur est appelé *One Welfare* : un bien-être interdépendant entre l'homme et l'animal. A travers les instituts techniques, les éleveurs s'approprient le référentiel européen d'évaluation du bien-être animal et l'adaptent aux différentes espèces.

Enfin, les scientifiques d'INRAE contribuent à diffuser les connaissances au travers de formations pour les professionnels, les étudiants et le grand public. INRAE a été choisi en 2017 par le ministère en charge de l'Agriculture pour porter le Centre national de référence

pour le bien-être animal, lieu de diffusion des connaissances, de promotion des formations et d'appui aux politiques publiques pour faciliter la prise en compte du bien-être des animaux.

“
**La satisfaction
des éleveurs est
un moteur puissant
pour améliorer
le bien-être animal**
”

Quelques dates et réalisations clés

Recherches INRAE et impacts

- **1998** : création du réseau Agribea à INRAE
- **2009** : expertise scientifique collective Douleurs animales
- **2010** : référentiel européen de bien-être animal *Welfare Quality*
- **2011** : création de l'entreprise ETRE par une ex-doctorante d'INRAE : recherche appliquée, expertises, audit et conseil pour l'élevage, l'abattage et l'étiquetage BEA
- **2017** : expertise scientifique collective Conscience animale
- **2017** : création du Centre national de référence pour le bien-être animal
- **2018** : création d'un MOOC sur le bien-être animal

Réglementation

- **Veaux** : 1991 et 2008 : directives sur les conditions de vie des veaux 91/629/CEE et 2008/119/EC. 2006 : avis EFSA sur les risques pour les veaux isolés en logette dans les systèmes intensifs
- **Porcs** : 1991 et 2008 : directives sur les conditions de vie des porcs 91/630/EEC et 2008/120/EC. 2003 et 2006 : avis EFSA sur la castration et la coupe de queue des porcs ; 2012 : obligation d'atténuer la douleur après castration (méloxicam) ; 2022 : obligation d'anesthésie avant castration
- **2015** : réforme du statut de l'animal dans le code civil
- **2016 - 2020** : stratégie française pour le bien-être animal (ministère en charge de l'Agriculture)